

**Les parlementaires britanniques choqués par l'impact du barrage de la Rance
et demandent que l'idée d'un barrage sur la Severn soit abandonnée**

Des parlementaires britanniques de la Chambre des Communes et de la Chambre des Lords se sont réunis le lundi 17 juin pour examiner le projet de construction d'un barrage marémoteur fermant l'estuaire de la Severn, situé à l'ouest du pays. L'estuaire de la Severn possède la seconde plus forte amplitude de marées dans le monde, ce qui en fait un candidat potentiel pour recevoir un barrage similaire à celui construit dans l'estuaire de la Rance dans les années 1960.

Le gouvernement britannique examine actuellement la proposition de construction d'un barrage de 18 kilomètres de longueur, traversant l'estuaire de la Severn entre Cardiff au Pays de Galles et Weston-Super-Mare. Les porteurs de ce projet de 35 milliards d'euros estiment qu'il produira jusqu'à 5 % de l'électricité consommée au Royaume-Uni.

Cette proposition a entraîné une grande controverse au Royaume-Uni. Plusieurs organismes de défense de l'environnement, tels que le WWF (World Wildlife Fund) et la RSPB (Royal Society for the Protection of Birds) ont exprimé leurs préoccupations au sujet de l'impact environnemental, potentiellement dévastateur, d'un barrage sur la faune dans l'estuaire de la Severn, tandis que le port de Bristol s'est opposé à ce projet car il bloquerait l'accès vers la mer.

Tout au long des discussions, beaucoup d'attention a été portée sur le barrage de la Rance, étant donné qu'il constitue le seul précédent en Europe.

Lors de la réunion du lundi 17 juin, les parlementaires ont visionné un film réalisé par le Severn Rivers Trust, organisme de défense de l'environnement, montrant l'impact du barrage de la Rance et, en particulier, le niveau dramatique d'envasement qui s'est accumulé dans le bassin maritime depuis la construction du barrage.

A l'issue de la réunion, Charles Walker, Membre du Parlement, Président, a déclaré :

« Au nom de mes collègues parlementaires, je remercie les organismes de protection de l'environnement pour avoir porté à notre connaissance les effets dévastateurs de l'expérience du barrage de la Rance. Les effets sur la biodiversité, la population locale et sur l'économie locale sont frappants. Il n'est pas étonnant que cette forme de production d'électricité ait été examinée et rejetée par d'autres pays – du Canada et la France à la Corée du Sud – Le gouvernement britannique devrait aller de l'avant en supportant la production d'énergie durable, mais excluant le concept dommageable d'un barrage. »

A ce sujet, Charles Walker a noté que les barrages marémoteurs, partout où ils ont été implantés dans le monde, ont été associés à des problèmes très importants d'envasement. Il a été convenu que les parlementaires parrainant la réunion du 17 juin vont à présent écrire au gouvernement britannique lui demandant que le principe d'un barrage sur l'estuaire de la Severn soit abandonné. Le gouvernement britannique a jusqu'en fin juillet pour annoncer sa décision au sujet d'un barrage sur la Severn.